

## Nouvelles HRWG Mars 2018

no. 100

Rédigé et compilé par Trudy Huskam Peterson pour le Groupe de travail sur le droit des personnes.

Traduction: Myriam Erwin

### Commentaire

Frontières et limites, murs et clôtures vous gardent simultanément au dehors ou en dedans. “Le bétail est sorti!” Ce cri fera sortir tout le monde de la ferme pour encercler les animaux et les ramener vers la sécurité des clôtures, à l’intérieur, c’est-à-dire les garder enfermés. Pensez encore au Rideau de fer, érigé pour garder dans leur pays les Allemands de l’Est tentés de partir pour l’Ouest. Enfin, il y a la clôture qui maintient à l’extérieur: le chien de votre voisin ne doit pas entrer et sauter sur votre bébé; le président américain, lui, veut construire un mur pour empêcher les arrivants d’Amérique centrale d’entrer aux États-Unis.

En mars 2018, les frontières ont joué un rôle dans des procès. La Bolivie a porté plainte contre le Chili devant la Cour internationale de Justice, dans sa tentative de “réclamer du Chili la restitution de son territoire côtier” pour obtenir un accès au Pacifique. L’accès avait été perdu suite au traité de paix signé en 1904, qui mit fin à la Guerre du Pacifique du 19<sup>ème</sup> siècle. Enfermée à l’intérieur des terres, la Bolivie attend de la Cour qu’elle ordonne au Chili “de négocier en bonne foi” la question de l’accès à la mer, arguant de la “dureté des conditions qui ont prévalu lors de la ratification du traité de 1904”. La Bolivie et le Chili avaient élaboré ensemble au début des années 1970, alors que les deux pays étaient régis par des dictatures, le Plan Condor – une chasse de toute personne liée à des idées de gauche, chasse coordonnée par les États d’Amérique du Sud. En 1975, le Chili entama des négociations avec la Bolivie et proposa un échange de territoires, lequel aurait donné à la Bolivie un corridor vers la mer. Les négociations échouèrent et les deux gouvernements ont interrompu toute relation diplomatique formelle depuis 1978. Quant aux habitant-e-s du territoire litigieux, qui de Chiliens deviendraient Boliviens, leur opinion ne semble ne faire partie de l’argumentaire de chacun des deux pays,

[https://www.telesurtv.net/english/news/Bolivias-Morales-Asks-for-Just-and-Accurate-Ruling-in-Sea-Access-Claim-20180319-0007.html?utm\\_source=planisys&utm\\_medium=NewsletterIngles&utm\\_campaign=NewsletterIngles&utm\\_content=10](https://www.telesurtv.net/english/news/Bolivias-Morales-Asks-for-Just-and-Accurate-Ruling-in-Sea-Access-Claim-20180319-0007.html?utm_source=planisys&utm_medium=NewsletterIngles&utm_campaign=NewsletterIngles&utm_content=10);

[https://www.telesurtv.net/english/news/Chile-Rebukes-Bolivia-at-International-Court-of-Justice-Denies-Being-Isolationist-Villain--20180322-0003.html?utm\\_source=planisys&utm\\_medium=NewsletterIngles&utm\\_campaign=NewsletterIngles&utm\\_content=10](https://www.telesurtv.net/english/news/Chile-Rebukes-Bolivia-at-International-Court-of-Justice-Denies-Being-Isolationist-Villain--20180322-0003.html?utm_source=planisys&utm_medium=NewsletterIngles&utm_campaign=NewsletterIngles&utm_content=10)

<https://www.telesurtv.net/english/news/Bolivia-to-Chile-at-International-Court-of-Justice-You-Took-Our-Coast-by-Force-20180326-0005.html>

De l’autre côté du Pacifique, l’Australie et Timor-Leste ont signé un traité, négocié par une commission établie sous l’égide de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Ce traité définit la démarcation maritime permanente entre les deux pays. La frontière était une question relevant de la souveraineté nationale pour Timor-Leste, tandis que l’Australie “a cherché une frontière alignée sur son plateau continental.” La question essentielle touche cependant à l’exploitation des gisements pétrolifères et de gaz marins situés entre les deux pays, ainsi qu’aux conduites d’acheminement et aux centrales de traitement. En arrière-plan se trouve le traité Timor Gap de 1989, signé entre l’Australie et l’Indonésie lorsque Timor-Leste était encore gouvernée par Jakarta. L’accord de 1972 sur la frontière australienne a été conclu entre l’Australie et Jakarta. Timor Leste devra encore conclure un accord avec l’Indonésie sur la question des limites marines, et le ministre du pétrole de Timor Leste a déclaré que ces négociations seraient compliquées. [http://www.eurasiareview.com/28032018-timor-leste-australia-maritime-boundary-treaty-victory-for-dili-analysis/?utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29](http://www.eurasiareview.com/28032018-timor-leste-australia-maritime-boundary-treaty-victory-for-dili-analysis/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29);

[http://www.eurasiareview.com/14032018-bullied-relations-australia-east-timor-and-natural-resources-oped/?utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29](http://www.eurasiareview.com/14032018-bullied-relations-australia-east-timor-and-natural-resources-oped/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29)

En Europe, le parlement du Kosovo a ratifié le tracé des frontières avec le Monténégro. La ratification était exigée par l’Union européenne pour autoriser les Kosovars à circuler librement dans les États de l’Union européenne. <https://www.balkaninsight.com/en/article/xx-kosovo-parliament-approves-montenegro-border-deal-03-21-2018> Entretemps, les conflits de frontière au Cachemire, au Gorno-Karabakh, à Gaza ainsi que dans la Syrie, déchirée par la guerre, continuent d’entretenir la mort et le désespoir.

Régler les différends par l’entremise des tribunaux internationaux ou grâce à une médiation est certainement préférable à un conflit permanent. Pour préparer de pareilles négociations, il sera utile –

sinon nécessaire – aux communautés de construire “des points de vue collectifs territoriaux.” Des techniques et des ressources utiles dans de pareils processus sont présentés dans le *Manual of Collective Mapping: Critical Cartographic Resources for Territorial Processes of Collaborative Creation*, publié par l'équipe argentine de Julia Risler et de Pablo Ares. [https://issuu.com/iconoclasistas/docs/manual\\_mapping\\_ingles](https://issuu.com/iconoclasistas/docs/manual_mapping_ingles) Qu'il s'agisse de cartographier les gisements de pétrole et de gaz, la route conduisant à la mer, ou une barrière entre voisins, la delimitation de la frontière est toujours construite socialement : son acceptation dépend de la reconnaissance des droits humains des personnes qui vivent des deux côtés de la limite. Les archives sauvegardent les cartes dessinées et les traités, mais ces documents, tout importants qu'ils soient, ne reconnaissent que la réalité politique actuelle. Ce sont les fils entrelacés du tissu social qui donneront sa réalité à la frontière, même si le bétail la traverse.

**Nouvelles HRWG.** Fin janvier 2018, le Groupe de travail sur les droits de la personne a contacté M. Frank LaRue, directeur général adjoint de l'UNESCO au sujet de la direction future du programme Mémoire du Monde de l'UNESCO. M. LaRue, qui a quitté l'UNESCO, a autorisé le Groupe de travail à publier la correspondance échangée. Voir l'annexe au présent numéro des Nouvelles HRWG.

### **Nouvelles internationales.**

**Banque Africaine du Développement (ADB).** Le comité de direction ADB a approuvé la stratégie de la Banque en matière de gestion des documents d'activité (records management) et d'archivage. <https://www.afdb.org/en/news-and-events/african-development-bank-board-approves-records-management-policy-17898/>

**Conseil de l'Europe.** Le Comité des ministres a adopté une recommandation adressée “aux États membres sur les rôles et les responsabilités des intermédiaires pour les prestations en ligne.” La recommandation reconnaît “le rôle particulièrement important d'internet pour le droit à la liberté d'expression” et le fait qu'il a “facilité une hausse des risques et des atteintes à la vie privée et contribué à répandre certaines formes d'harcèlement, de haine et d'incitation à la violence.” <https://rm.coe.int/draft-recommendation-on-internet-intermediaries-7th-revised-version-/1680770c37>

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC – UN ECLAC). Les 24 nations latino-américaines et caribéennes, membres de la CEPALC, ont adopté “le premier accord régional contraignant pour protéger les droits d'accéder à l'information, la participation citoyenne et l'accès à la justice pour les questions environnementales.” L'accord sera prêt à être signé auprès des Nations Unies par tous les États latino-américains et caribbéens en septembre 2018. <https://www.cepal.org/en/subsidiary-bodies/acuerdo-regional-acceso-la-informacion-la-participacion-publica-acceso-la-justicia>

**Cour européenne des droits de l'homme.** La Cour a rejeté la plainte de l'Irlande concernant 14 personnes internées en Irlande du Nord et qui auraient été torturées dans le courant des années 1970 (*Irish Times*). Le jugement a été prononcé en 2014, mais l'Irlande motivait son action par la découverte de “nouveaux documents”, lesquels auraient démontré “que le Royaume-Uni avait connaissance des effets à long terme des techniques d'interrogation qui étaient utilisées contre les suspects.” <https://www.irishtimes.com/news/crime-and-law/treatment-of-hooded-men-not-torture-human-rights-court-rules-1.3433551>

**Cour pénale internationale (CPI).** La Chambre d'appel a déclaré qu'Ahmad al Faqi al Mahdi, condamné pour crimes de guerre au Mali, n'a pas le droit de connaître l'identité des victimes individuelles qui demandent une indemnisation. Al Mahdi a été condamné à verser des réparations collectives et individuelles à hauteur de 2.7 millions d'euros. La Chambre d'appel a désigné le Trust Fund for Victims comme compétent pour recevoir et examiner les demandes de réparations, selon l'*International Justice Monitor*. Les victimes qui auraient motif à se plaindre des décisions du Fonds peuvent s'adresser à la chambre de première instance de la CPI une demande de ré-examen. [https://www.ijmonitor.org/2018/03/appeals-chamber-slightly-amends-reparations-order-in-al-mahdi-case/?utm\\_source=International+Justice+Monitor&utm\\_campaign=3645a57a6c-international-justice-news&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_f42ffeffb9-3645a57a6c-49700673](https://www.ijmonitor.org/2018/03/appeals-chamber-slightly-amends-reparations-order-in-al-mahdi-case/?utm_source=International+Justice+Monitor&utm_campaign=3645a57a6c-international-justice-news&utm_medium=email&utm_term=0_f42ffeffb9-3645a57a6c-49700673)

La Chambre d'appel de la CPI a maintenu les accusations de collusion avec les témoins contre Jean-Pierre Bemba et quatre autres personnes mais a annulé le jugement “suite à la présentation de faux témoignages.” La Cour a décidé que la règle du “faux témoignage” est applicable à la présentation de fausses preuves ou de preuves fabriquées non orales, selon l'*International Justice Monitor*. Les juges ont considéré que les

procureurs de l'accusation n'ont pas violé le droit privé international en ayant accès à des informations sur les transferts d'argent, comme le démontrent les documents consignants les communications de Bemba dans le centre de détention". <https://www.ijmonitor.org/2018/03/appeals-judges-affirm-witness-tampering-convictions-against-bemba-and-his-lawyers/>

Le gouvernement des Philippines a annoncé qu'il se retirait de la Cour pénale internationale. [https://www.telesurtv.net/english/news/Philippines-to-Withdraw-from-the-ICC-Immediately-Duterte-20180314-0044.html?utm\\_source=planisys&utm\\_medium=NewsletterIngles&utm\\_campaign=NewsletterIngles&utm\\_content=16](https://www.telesurtv.net/english/news/Philippines-to-Withdraw-from-the-ICC-Immediately-Duterte-20180314-0044.html?utm_source=planisys&utm_medium=NewsletterIngles&utm_campaign=NewsletterIngles&utm_content=16)

Interpol. "Les garçons ont une plus grande probabilité que les filles de subir les pires formes d'exploitation sexuelle en ligne", bien que les filles représentent deux tiers des victimes", selon le rapport publié par Interpol et une organisation non gouvernementale de Bangkok, écrit la *Thomson Reuters Foundation*. "Les résultats ont été basés sur l'analyse d'une base de données de plus d'un million d'images d'abus et de vidéos collectées partout dans le monde par Interpol." <http://news.trust.org/item/20180307074533-tx3zv/>

Chambre d'accusation spécialisée du Kosovo. Le procureur général, cité par *BIRN*, aurait déclaré que son service avait "réuni près de 700'000 pages, quelques 6'000 vidéos, transcriptions et autres éléments de preuves pendant les enquêtes menées sur de possible crimes de guerre." [http://www.balkaninsight.com/en/article/kosovo-specialist-prosecutor-gives-final-speech-before-resigning-03-23-2018?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm\\_campaign=56b57bd16d-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_a1d9e93e97-56b57bd16d-319755321](http://www.balkaninsight.com/en/article/kosovo-specialist-prosecutor-gives-final-speech-before-resigning-03-23-2018?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm_campaign=56b57bd16d-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_a1d9e93e97-56b57bd16d-319755321)

Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI). Deux professeurs résidant au Royaume-Uni ont prié le MICT de leur accorder le statut d'*amicus curiae* (traduction littérale du latin "ami de la cour") lors du procès en appel de Radovan Karadzic. Ils ont "étudié la condamnation de Karadzic en 1ère instance en analysant les arguments donnés par le tribunal dans son jugement grâce au recours à un nouveau programme informatique appelé CISpaces", rapporte *BIRN*. [http://www.balkaninsight.com/en/article/computer-analysis-could-show-karadzic-s-intent-in-srebrenica-03-07-2018?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm\\_campaign=6ca9a25865-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_a1d9e93e97-6ca9a25865-319755321](http://www.balkaninsight.com/en/article/computer-analysis-could-show-karadzic-s-intent-in-srebrenica-03-07-2018?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm_campaign=6ca9a25865-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_a1d9e93e97-6ca9a25865-319755321)

Lors de leur procès pour crimes de guerre commis en 1991 en Croatie, les deux dirigeants du service de sécurité de l'État de Serbie (SDB), Jovica Stanisic et Frank Simatovic ont été reconnus comme ayant "l'autorité pour commander" par un expert militaire de l'accusation, qui citait des rapports de l'armée Populaire de Yougoslavie et des forces serbes de la défense du territoire." [http://www.balkaninsight.com/en/article/belgrade-controlled-fighters-who-committed-crimes-in-croatia-03-07-2018?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm\\_campaign=6ca9a25865-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_a1d9e93e97-6ca9a25865-319755321](http://www.balkaninsight.com/en/article/belgrade-controlled-fighters-who-committed-crimes-in-croatia-03-07-2018?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm_campaign=6ca9a25865-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_a1d9e93e97-6ca9a25865-319755321)

Nations Unies. The Committee on the Elimination of Discrimination against Women (CEDAW) a publié une recommandation de portée générale, la recommandation no. 37, sur les dimensions relatives du risque de catastrophe selon le genre dans le contexte du changement climatique." L'étude a établi que "les femmes, les filles, les hommes et les garçons sont différemment affectés par le changement climatique et les catastrophes naturelles ; de nombreuses femmes et filles courent de plus grand risques, et seront plus lourdement impactées." Le CEDAW a fait plusieurs douzaines de recommandations, dont certaines liées à la collecte de données et à l'accès à l'information. Il a lancé un appel aux États pour qu'ils garantissent "un accès d'un coût raisonnable, ou, si nécessaire, un accès libre aux services juridiques, incluant une aide légale, ainsi que l'accès aux documents officiels, tels que les actes de naissance, de décès et de mariage, et les actes de propriété de terrains" (38c) et (38d). Cela dans le but de rendre "leur autonomie, leur capacité d'agir et de se procurer des ressources, si nécessaires en recourant à des donations, aux institutions nationales chargées de collecter, de consolider et d'analyser les données dispersées dans tous les secteurs d'activité pertinents," (39c). [http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1\\_Global/CEDAW\\_C\\_GC\\_37\\_8642\\_E.pdf](http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/CEDAW_C_GC_37_8642_E.pdf)

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme HCDH. Le Haut Commissaire a demandé que les "accusations d'atrocités commises contre la minorité musulmane des Rohingyas au Myanmar soient rapportées à la CPI et poursuivies", a annoncé *Reuters*. Près de 700'000 Rohingyas ont cherché refuge au Bangladesh depuis août 2017 suite aux exactions commises contre les civils par les forces de

sécurité du Myanmar.” <https://www.reuters.com/article/us-myanmar-rohingya-un/u-n-rights-boss-wants-allegations-of-crimes-against-rohingya-referred-to-icc-idUSKCN1GL12B>

**UNICEF.** L’UNICEF a déclaré que “25 millions de mariages d’enfants avaient été évités dans les dix dernières années dans le monde entier. La plus grande baisse a été constatée en Asie du Sud”, rapporte la *Thomson Reuters Foundation*. Dans son constat, qui est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle, le responsable de l’UNICEF pour la protection des enfants a déclaré qu’en Inde, “27% des filles, soit près d’1,5 million de filles, sont mariées avant d’atteindre leurs 18 ans” ; cependant, “ces chiffres constituent un déclin net par rapport aux 47% d’il y a une décennie.” L’UNICEF a encore déclaré que “les mariages d’enfants contribuent à augmenter les risques dans les domaines de la santé, de l’éducation, ainsi que les risques d’abus et de pauvreté intergénérationnelle.” <http://news.trust.org/item/20180306000122-fgju5/>

### **Monde / Nouvelles générales.**

**Entreprises.** Le groupe français Lafarge est accusé d’avoir versé des pots-de-vin à l’EIL pour continuer l’exploitation de sa cimenterie en Syrie, bien que les employés de l’usine courussent un danger mortel. Dans un long article de fonds, le *New York Times* rapporte que “les cadres locaux ont essayé de dissimuler les paiements en fabriquant de fausses factures” signées par le “directeur adjoint responsable pour la Syrie.” Ces paiements “étaient télégraphiés entre la direction au siège de Lafarge et les responsables de la filiale en Syrie lors de réunions mensuelles du comité de sécurité. Des procès-verbaux des réunions étaient transmis aux autres cadres de Lafarge, dont le responsable opérationnel.” Pour le contexte, voir *Nouvelles HRWG* 2017-03 et 2017-06. <https://www.nytimes.com/2018/03/10/business/isis-is-coming-how-a-french-company-pushed-the-limits-in-war-torn-syria.html>

Amnesty International a publié un rapport intitulé “Negligence in the Niger Delta: Decoding Shell and Eni’s Poor Record on Oil Spills.” Selon la réglementation édictée par le gouvernement nigérien, les représentants des compagnies pétrolières “accompagnés par des représentants du gouvernement et des communautés doivent visiter tous les sites touchés par des fuites de pétrole dans les 24 heures après l’annonce du désastre”. L’équipe conjointe d’enquêteurs doit visiter les lieux et remettre un rapport d’enquête (rapport JIT Joint Investigation Visit) indiquant “la date où le déversement de pétrole a commencé, le lieu exact, la cause probable et la quantité de pétrole perdu. Conformément aux pratiques dans l’industrie, les entreprises prennent également des clichés photographiques.” Shell (Angleterre et Pays-Bas) a commencé la publication de ses rapports JIV en 2011 ; ENI (Italie) en 2014 ; le gouvernement nigérien a commencé à les publier en 2015. Amnesty a recouru à la recherche de masse de 3’545 personnes dans 142 pays pour analyser ainsi “3’592 rapports d’enquêtes et photographies”, dont des rapports manuscrits. Tout en reconnaissant que Shell et ENI sont possiblement “plus transparentes que d’autres compagnies actives dans la région du Delta du Niger”, Amnesty a déclaré que son “analyse de cette information montre qu’une grande partie des documents n’est pas fiable et mène à de fausses conclusions. Cela pourrait signifier que certaines communautés ne reçoivent pas les montants corrects de la compensation, voire ne reçoivent aucune compensation et que l’étendue totale de la pollution pétrolière n’est pas rapportée correctement.” <https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR4479702018ENGLISH.PDF> ; voir aussi (note de la trad. <https://www.amnesty.org/download/Documents/16000/afr440422012fr.pdf> )

Un rapport similaire du Global Witness s’est attaché à étudier le cas de la compagnie états-unienne pétrolière Exxon et affirme qu’ “Exxon est complice de la corruption dans le secteur pétrolier libérien.” L’enquête a utilisé “des données disponibles dans le domaine public, publiées par l’agence semi-autonome libérienne LEITI (Liberian Extractive Industries Transparency Initiative), qui demande aux compagnies utilisant les ressources naturelles du Libéria de publier les sommes qu’elles versent au gouvernement libérien.” Sur la base de l’information publiée par LEITI sur l’argent versé par Exxon à l’agence pétrolière libérienne NOCAL contre l’autorisation de faire de la prospection, Global Witness a affirmé qu’Exxon “savait que son achat pourrait enrichir des anciens politiciens libériens et a structuré le trafic de façon à échapper aux lois anti-corruption américaines.” Ces agissements ont eu lieu en 2013, alors que le Libéria, en pleine reconstruction après 14 années de guerre civile, manquait de liquidités. [https://www.globalwitness.org/documents/19335/Global\\_Witness\\_Exxon\\_Liberia\\_report\\_March2018\\_medres.pdf](https://www.globalwitness.org/documents/19335/Global_Witness_Exxon_Liberia_report_March2018_medres.pdf)

Le “scandale des fausses données” de l’entreprise sidérurgique japonaise Kobe Steel Cie. “semble avoir été plus étendu que ne le laissent supposer les informations communiquées en octobre 2017”, écrit le *New York Times*. Kobe Steel “a identifié 163 clients supplémentaires qui ont acheté des produits affectés

par les fausses données (...) ce qui porte le total des clients lésés à 688.” Les données sur la qualité de l’acier, de l’aluminium et du cuivre produits par la compagnie japonaise, et utilisés, entre autres, dans l’aéronautique, l’industrie automobile et les centrales nucléaires, avaient été falsifiés lors des contrôles de qualité par les inspecteurs. Pour le contexte, voir *HRWG News* 2017-10.

<https://www.nytimes.com/2018/03/06/business/kobe-steel-ceo-resigns.html>

Par une fusion dont les dimensions coupent presque le souffle, “Consilio, un prestataire leader global de services eDiscovery, recherche documentaire et conseils juridiques, ainsi qu’Advanced Discovery, un fournisseur global de services eDiscovery et de gestion des risques, Advanced Discovery” ont annoncé avoir passé un accord définitif pour unir leurs opérations à l’échelle mondiale”, rapporte *Business Wire*.

La nouvelle compagnie détiendra 14 centres de données et 23 offres d’analyse documentaire dans 11 pays.

[https://www.bizjournals.com/businesswire/press\\_releases/2018/03/21/20180321005774](https://www.bizjournals.com/businesswire/press_releases/2018/03/21/20180321005774)

Défenseurs des droits humains. “Une enquête du Business and Human Rights Resource Center a identifié une augmentation globale de 34% des attaques contre les activistes des droits humains en 2017, dont 120 meurtres présumés et des centaines d’autres agressions (menaces, attaques, intimidation etc.)”, selon *The Guardian*. Sur les 388 agressions documentées, les activistes défenseurs des droits des paysans à la terre contre l’extraction minière, l’agro-business et les secteurs des énergies renouvelables ont été considérés comme ceux qui couraient le plus grand danger. <https://www.theguardian.com/global-development/2018/mar/09/human-rights-activists-growing-risk-attacks-and-killings-study-claims>

Le fonds norvégien des droits humains (Norwegian Human Rights Fund), Memria.org et d’autres organisations ont lancé un projet intitulé “I Defend Rights” (“Je Défends les Droits”) afin de “rendre audibles les voix de centaines de défenseurs des droits humains de partout dans le monde.” Ils ont invité les gens à contribuer à “créer une archive publique géante / a massive public d’enregistrements” en enregistrant les réponses à trois questions ; les témoins / submitters peuvent rester anonymes. L’organisme qui conservera les enregistrements sonores n’est, semble-t-il, pas encore défini. <https://www.idefendrights.org/>

Legal matters. Jason Baron, un juriste états-unien spécialisé dans les questions liées aux documents électroniques, a accordé une interview au *eDiscovery Daily*. Interrogé sur le nouveau Règlement Général de l’Union européenne sur la protection des données (RGPD) qui entre en vigueur le 25 mai 2018, il a déclaré : “Sur la question de la conservation des données, le RGPD représente actuellement un changement radical dans la façon dont on conçoit les obligations de conservation [des documents] d’une entreprise.” Jason Baron observe que les lois – du moins aux États-Unis – obligent habituellement à conserver les documents pendant une période minimale, “le RGPD inverse ces principes ancrés depuis longtemps. La perspective menaçante de devoir se soumettre à un audit de l’Union européenne lorsque l’entreprise détient des pétaoctets de données comprenant des informations potentiellement personnelles, gardées depuis une décennie ou plus après la clôture d’une période de conservation, est, pourrions-nous dire, problématique.” <https://www.jdsupra.com/legalnews/jason-r-baron-of-drinker-biddle-reath-36186/>

Dossiers médicaux. La revue scientifique *The Lancet* a publié une étude sur la distribution géographique des cas de choléra dans l’Afrique subsaharienne. Les chercheurs ont étudié les données sur le choléra de 2010 à 2016 provenant de “l’OMS, Médecins Sans Frontières, ProMED, des rapports de situation publiés sur le Relief Web et d’autres sites web, de plusieurs Ministères de la Santé, ainsi que la littérature scientifique.” Ils ont également recouru “aux données directement publiées par les Ministères de la Santé du Bénin, de la République Démocratique du Congo, du Cameroun, du Malawi, du Mozambique, du Nigeria et du Sud-Soudan”, ainsi que des données publiées par l’Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et l’UNICEF, sans oublier 279 séries de données documentant 2’283 lieux. “Bien que le choléra sévisse à travers toute l’Afrique subsaharienne, sa plus forte incidence est concentrée sur une petite proportion du continent. En priorisant les zones où le risque est élevé, les programmes de contrôle du choléra pourraient accroître de façon substantielle leur efficacité”, déclarent les chercheurs. “La répartition du choléra se modifiera mais les tendances historiques sont généralement le meilleur élément probant pour déterminer le risque d’une exposition future aux maladies, et notre confiance en de futures projections sera plus grande lorsque la variation dans le passé sera basse.” [http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(17\)33050-7/fulltext?\\${trackingTag}](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(17)33050-7/fulltext?${trackingTag})

La grippe tua en 1918 entre 1 et 2% de la population mondiale. Une équipe de chercheurs “a parcouru les archives de nombreuses villes et nations dans le monde” pour trouver des “epidemiological patterns.” Ils ont découvert que la grippe est arrivée par vagues successives ; que les personnes déjà atteintes par un virus similaire dans le passé ont été plus légèrement affectées et que la probabilité qu’elles survivent était plus grande. Les chercheurs espèrent que les découvertes sur “l’effet de vague” sera utile aux responsables de la santé publique “pour mieux se préparer face à de futures catastrophes sanitaires.” <https://theconversation.com/how-historical-disease-detectives-are-solving-mysteries-of-the-1918-flu-91887>

Des chercheurs ont pris l’Ouganda comme modèle et ont combiné les données du recensement et des élections en Ouganda, ainsi que des informations sur les limites des villages, avec des données météorologiques et climatiques du bureau africain de l’U.S. National Oceanic and Atmospheric Administration, ceci afin d’étudier les maladies infectieuses et en particulier l’hydrocéphalie de l’enfant. L’hydrocéphalie “suit un schéma lié aux saisons des pluies et qui diverge selon la région”, rapporte l’*Eurasia Review*. Les chercheurs ont déclaré que les données leur ont permis de “localiser exactement l’adresse de chaque bébé atteint d’hydrocéphalie et d’établir une corrélation au carré près du quadrillage des cartes satellite des pluies”, identifiant ainsi “les régions vulnérables aux épidémies infectieuses.” [http://www.eurasiareview.com/21032018-study-of-climate-change-could-lead-to-understanding-future-of-infectious-disease/?utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29](http://www.eurasiareview.com/21032018-study-of-climate-change-could-lead-to-understanding-future-of-infectious-disease/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29)

Certaines maladies génétiques sont dites mendéliennes, car elles suivent les lois de Gregor Mendel qui découvrit les modes de transmission génétique de caractéristiques héréditaires [maladies dues à la mutation d’un seul gene]. Des chercheurs de la Vanderbilt University (États-Unis) et leurs collègues ont publié leurs travaux dans la revue *Science* : ils ont utilisé des échantillons d’ADN et les données conservées sur 21’701 patients d’ascendance européenne dans le système électronique de documentation de la santé pour étudier les maladies mendéliennes. Les symptômes relevés pour chaque patient ont été comparés aux symptômes constatés dans 1’204 cas déclarés de maladies mendéliennes. Les chercheurs ont découvert que 3,7% des patients étaient porteurs d’une mutation génétique liée à une maladie ; la stratégie [de recherche] a été “étonnamment efficace pour identifier des causes potentielles de maladie” et ils en concluent que “la meilleure solution pourrait être de séquencer le génome entier de chaque patient”, ce qui cependant “produirait aussi une pléthore de données génétiques ingérable.” <http://science.sciencemag.org/content/359/6381/1233>; [https://www.nytimes.com/2018/03/15/health/genetic-mutations-diagnosis.html?rref=collection%2Fcolumn%2Fmatter&action=click&contentCollection=science&region=stream&module=stream\\_unit&version=latest&contentPlacement=3&pgtype=collection](https://www.nytimes.com/2018/03/15/health/genetic-mutations-diagnosis.html?rref=collection%2Fcolumn%2Fmatter&action=click&contentCollection=science&region=stream&module=stream_unit&version=latest&contentPlacement=3&pgtype=collection)

Confidentialité. Cambridge Analytica, l’entreprise britannique qui a utilisé des données tirées de Facebook et d’autres sources pour compiler les caractéristiques psychologiques influençant le comportement des électeurs, a été citée par les médias d’information du fait de son influence présumée sur les élections qui ont eu lieu aux États-Unis, au Kenya, en Ukraine, Russie et lors du vote sur le Brexit au Royaume-Uni. Lorsque les scandales politiques ont éclaté et que des questions ont été soulevées quant à la nature et au volume des données de Facebook utilisées (87 millions de comptes apparemment), un développeur web a demandé que Facebook et Google lui communiquent toutes les informations conservées à son sujet, ce qui fut fait. Ce programmeur a écrit dans le *New Statesman* que “le volume en était alarmant”, comprenant “des dizaines de fichiers” qu’il avait pourtant “explicitement détruits.” “Ils sont des toxicomanes des données”, a-t-il accusé. <https://www.newstatesman.com/2018/03/i-asked-facebook-and-google-all-information-they-had-me-what-i-discovered>

Réfugiés. Le DIFD (Department for International Development), l’organe d’assistance à l’étranger du gouvernement britannique a financé le projet créé avec la collaboration de Caribou Digital en vue d’examiner “les exigences en matière de données devant être remplies pour délivrer des prestations dans les camps de réfugiés.” Après avoir étudié les procédures d’enregistrement des personnes et considéré le principe et droit humain de base qui veut que les personnes doivent donner leur consentement aux institutions qui détiennent des données à leur sujet, comme les organisations d’aide aux réfugiés, la recherche conclut que “la vérité de l’affaire est que dans de nombreuses urgences humanitaires un consentement éclairé ne peut être obtenu” et que “les agences humanitaires doivent de ce fait être plus attentives à la manière dont les systèmes d’identification affectent, que ce soit positivement ou négativement, les vies et les moyens de subsistance des personnes victimes de déplacements forcés.” <https://medium.com/caribou-digital/the-refugee-identity-bfc60654229a>

## Nouvelles bilatérales et multilatérales

Afrique / France. Le président français Emmanuel Macron a chargé une commission, composée de deux experts, de préparer le rapatriement d'œuvres d'art africaines conservées dans les musées français, comme le rapporte *allAfrica*. Les experts devront présenter leurs résultats en novembre 2018. Les archives des musées seront une source essentielle d'information pour les chercheurs de la commission. <http://allafrica.com/stories/201803140555.html>

Argentine /Guatemala. Une sociologue argentine, qui a “enquêté sur l’entraînement des forces guatémaltèques par les militaires argentins”, a témoigné lors du procès de cinq officiers supérieurs accusés de crimes contre l’humanité, de viol aggravé sur la personne d’Emma Molina Theissen, et de la disparition forcée du frère d’Emma en 1981. L’experte s’est appuyée sur des documents militaires argentins et des sources déclassifiées du gouvernement des États-Unis pour démontrer les “similitudes dans le recours aux disparitions forcées, soulignant les manières spécifiques avec lesquelles les officiers argentins entraînaient leurs collègues guatémaltèques aux méthodes de détention, d’interrogatoire et d’élimination des personnes suspectées comme subversives”, ainsi que l’écrivent les journalistes du *International Justice Monitor* assistant au procès. <https://www.ijmonitor.org/2018/03/the-molina-theissen-trial-witness-illustrates-the-impact-of-argentine-military-training-in-guatemala/>

États balkaniques. Le réseau *BIRN* a publié un rapport abrégé sur “le peu d’enthousiasme” dont la Bosnie, la Croatie et la Serbie ont fait preuve pour condamner “les criminels présumés dont les dossiers judiciaires leur avaient été transmis par le Tribunal pénal international pour l’Ex-Yougoslavie de La Haye.” Le Tribunal “avait transféré 25 dossiers de cas particuliers et des dossiers additionnels aux procureurs des pays de l’Ex-Yougoslavie. Plusieurs enquêtes ne furent pourtant pas poursuivies et les procès qui avaient été ouverts eurent des issues diverses.” Le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux (MTPI), qui a succédé au Tribunal pénal international pour l’Ex-Yougoslavie, a déclaré à *BIRN* que “les procureurs de liaison ont reçu à ce jour plus d’1,2 millions de pages de preuves pour instruire les cas nationaux de crimes de guerre” ainsi que l’accès à la base de données de La Haye pour plus de 9 millions de documents. [http://www.balkaninsight.com/en/article/suspects-evade-justice-as-prosecutors-ignore-un-war-files-03-12-2018?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm\\_campaign=bfc1b2b65-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_a1d9e93e97-bfc1b2b65-319755321](http://www.balkaninsight.com/en/article/suspects-evade-justice-as-prosecutors-ignore-un-war-files-03-12-2018?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm_campaign=bfc1b2b65-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_a1d9e93e97-bfc1b2b65-319755321)

Belgique / Burundi. Des sénateurs du Burundi ont demandé “la restitution de toutes les archives sur le Burundi, conservées illégalement en Belgique”, son dernier pays colonisateur, selon l’*Agence Anadolu*. <https://f.aa.com.tr/fr/afrique/burundi-les-s%C3%A9nateurs-demandent-le-rapatriement-des-archives-gard%C3%A9es-en-belgique-1089551>

Belgique / Burundi / Congo / Rwanda. La Chambre Basse du Parlement fédéral de Belgique a voté une motion reconnaissant la “ségrégation” des personnes nées “d’un père blanc et d’une mère noire” dans les anciennes colonies belges. “Des milliers” de ces enfants ont été séparés de leurs mères et envoyés dans des maisons d’accueil (care homes) ou adoptés par des familles belges. La résolution demande au gouvernement, entre autres mesures, de faciliter la consultation des archives coloniales. Une association des enfants concernés a déclaré demander une loi permettant “un accès facilité aux archives, la résolution des difficultés administratives telles que l’absence d’un certificat de naissance, ainsi que l’acquisition de la nationalité belge par les personnes qui en étaient privées”, selon *Metrotime*. <https://fr.metrotime.be/2018/03/07/news/unanimite-autour-dune-resolution-reconnaissant-la-segregation-des-metis/>

Bosnie / États-Unis. Une nouvelle fois encore, un Serbe bosniaque vivant aux États-Unis a été reconnu coupable d’avoir fait de fausses déclarations lors de sa demande de résidence. Il avait omis de révéler qu’il était membre d’une brigade qui faisait partie des forces armées responsables du massacre de Srebrenica en 1995. *BIRN* a rapporté que cette personne sera renvoyée en Bosnie après avoir exécuté sa peine d’emprisonnement de 18 mois. [http://www.balkaninsight.com/en/article/bosnian-serb-senteced-in-usa-for-laying-about-war-past-03-30-2018?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm\\_campaign=5e90bb6c47-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_a1d9e93e97-5e90bb6c47-319755321](http://www.balkaninsight.com/en/article/bosnian-serb-senteced-in-usa-for-laying-about-war-past-03-30-2018?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm_campaign=5e90bb6c47-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_a1d9e93e97-5e90bb6c47-319755321)

Chili / Suède. Des habitants d’Arica, au Chili, ont porté plainte en Suède en 2013 contre la compagnie minière suédoise Boliden, qui avait exporté dans le milieu des années 1980 des boues provenant de fonderies (“smelter sludge”) à Arica. Les habitants d’Arica se sont plaints des dommages que les boues déversées dans leur communauté ont porté à la santé et à l’environnement. Boliden a argumenté que les

exportations “avaient été menées à bien de façon responsable,” selon *Reuters*, et le tribunal a à présent rendu un jugement en faveur de Boliden. Pour le contexte, voir *Nouvelles HRWG 2017-10*. <https://www.reuters.com/article/us-boliden-lawsuit/swedish-court-rules-in-favor-of-boliden-in-chile-waste-export-case-idUSKCN1GK1JQ>

France / Bulgarie. L'écrivaine Julia Kristeva est née en Bulgarie mais vit en France depuis 1966. La Commission de lustration (“Dossier Commission”) du gouvernement bulgare, chargée d'identifier publiquement les personnes qui travaillèrent sous l'ère communiste pour les services secrets bulgares, a annoncé que Julia Kristeva avait été une agente opérant sous le nom de code “Sabina.” La Commission a publié en ligne l'intégralité du dossier concernant Julia Kristeva, laquelle dément toute collaboration, selon le *Sofia Globe*. <https://sofiaglobe.com/2018/03/30/bulgarias-dossier-commission-posts-julia-kristeva-files-online/>

France / Roumanie. Six lettres, écrites entre 1936 et 1941 par le philosophe Emil Cioran et adressées à un ami, ont été publiées par la *Nouvelle Revue Française*. Cioran était né en Roumanie mais immigra en France en 1937. Les lettres ont été découvertes dans les archives du CNSAS, le Conseil national roumain pour l'étude des archives de la Securitate (la police secrète roumaine de l'ère communiste), dans un fonds spécial, intitulé “Manuscrits des écrivains” et comprenant, selon *Le Petit Journal*, environ 25 kilomètres de documents d'archives, des oeuvres interdites, des mémoires, des notes, des romans, des recueils de poésie et des lettres.” <https://lepetitjournal.com/bucarest/communaute/emil-cioran-les-lettres-confisquées-par-la-securitate-en-exclusivite-224907>

France / Rwanda. Selon le rapport paru dans *Le Monde*, “vingt-quatre ans après le génocide, l'accès aux archives [sur les massacres de 1994] reste très difficile, en France comme au Rwanda”, mais un consensus est en train de grandir en faveur d'une ouverture complète des archives. Le Service historique de la défense, en France, disposerait à lui seul d'un fonds sur le Rwanda entre 1990 et 1998 de 210 cartons d'archives provenant de plus de quarante unités différentes. [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/03/17/rwanda-le-temps-des-archives\\_5272373\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/03/17/rwanda-le-temps-des-archives_5272373_3212.html)

France / Tunisie. L'Instance Vérité & Dignité (IVD) a annoncé “avoir obtenu une partie des archives de l'État tunisien encore en possession de la France”, selon le site *Espace Manager*. Les documents obtenus concernent les accords conclus en 1955, relatifs à l'exploitation par la France des richesses du sous-sol tunisien (pétrole, sel, eau, phosphates et autres ressources). La présidente de l'IVD a déclaré que les archives françaises concernant la bataille de Bizerte [1961], une base navale militaire française, “demeurent secrètes” et que la commission s'est efforcée d'obtenir des documents attestant de l'installation à Bizerte d'une base pour l'utilisation des armes nucléaires. <https://www.espacemanager.com/livd-obtient-des-archives-secretes-de-la-france-concernant-la-tunisie.html>

Allemagne / Tanzanie. Des activistes de Tanzanie et “au moins un représentant du gouvernement” réclament à l'Allemagne le rapatriement des restes humains récupérés avant la Seconde Guerre mondiale et conservés actuellement par “au moins” 4 institutions allemandes, selon *Hyperallergic Media Inc*. Les archives de ces institutions devraient fournir des informations essentielles sur la provenance des restes humains. <https://hyperallergic.com/433003/tanzania-repatriation-human-remains-germany/>

Allemagne / Royaume-Uni. “Les dossiers sortis des armoires de la Stasi révèlent la frustration de la police secrète est-allemande avec ‘l'aile prétendument gauche’ (‘so-called left’) du Parti travailliste britannique (Labour Party) et avec le mouvement britannique anti-nucléaire pendant les dernières années de la guerre froide”, selon le *Times*. Le journal “a obtenu” plus de 300 pages des dossiers est-allemands, lesquelles, selon lui, montrent “que la redoutée police secrète communiste était déçue quant à son accès au parti et à son influence sur lui. Des documents couvrant une vingtaine d'années jusqu'à la chute du Mur de Berlin en 1989 ont été divulgués / communiqués suite aux vaines recherches d'un dossier de la Stasi sur Jeremy Corbyn, après la révélation que plusieurs rencontres avec un espion tchécoslovaque ont eu lieu à Londres dans les années 1980”. Pour le contexte, voir les *Nouvelles HRWG 2018-02*. <https://www.thetimes.co.uk/article/files-record-stasi-scorn-for-labour-in-the70s-k8jzjxvqs> .

Israël / Afrique du Nord. Israël “a déclaré vouloir ouvrir les archives de l'État sur l'immigration en masse d'Africains du Nord en Israël dans les premières années de l'État d'Israël, après qu'une série télévisée ait documenté le racisme systématique et historique dont les nouveaux arrivants étaient victimes”, rapporte le *Times of Israel*. “La décision est applicable pour les archives nationales, les archives policières et les



*Archives Centrales Sionistes*, sous réserve que l'information ne porte pas préjudice à la sécurité nationale ou à la sphère privée des personnes citées dans les documents.” <https://www.timesofisrael.com/amid-racism-claims-state-to-open-archives-on-jewish-north-african-immigration/>

Israël / Palestine / Turquie. Le Centre Meir Amit d'Information sur les Renseignements et le Terrorisme ainsi que le Centre d'études spéciales, mémorial national de la communauté du renseignement israélien, ont rapporté que la direction du Waqf (fondation d'utilité publique musulman) de Bethlehem a remis au ministre des Affaires Religieuses de l'Autorité Palestinienne (PA) des dossiers provenant des archives ottomanes et obtenus auprès de la Direction Générale des Archives d'État turques. “Ces archives traitent des biens de la fondation (waqf) à Jérusalem et à Béthlehem.” C'est l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA) qui a remis les documents à l'Autorité Palestinienne, avec laquelle elle collabore pour identifier les documents pertinents dans les archives ottomanes, selon *Al Jazeera*. Le Centre Meir Amit explique que l'Autorité Palestinienne recherche des documents attestant du fait que la Palestine est propriétaire des terres “afin d'empêcher que ces terres soient vendues à Israël.” <http://www.terrorism-info.org.il/en/palestinian-authority-collaboration-turkey-searching-ottoman-state-archives-documentation-regarding-palestinian-ownership-lands-including-waqf-property-jerusalem-prev/>

Guerre au Moyen-Orient. La commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne a publié trois résultats de ses travaux : un rapport couvrant une période de six mois, de juillet 2017 à janvier 2018 ; un document sur la violence sexuelle et de genre dans la République arabe syrienne ; un rapport sur les centres de détention intitulé “Detention in the Syrian Arab Republic: A Way Forward.” Les trois documents s'appuient sur des accumulations massives d'information : “Way Forward” a basé ses conclusions sur “plus de 800 entretiens en lien avec une détention et un matériel documentaire considérable”, le document sur la violence sexuelle se fonde sur 454 entretiens, le rapport sur les événements de juillet 2017 à janvier 2018 a utilisé 513 entretiens, des images satellite, des photographies, des vidéos ainsi que des dossiers médicaux, sans oublier “les communications des États membres et les rapports des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales.” “Way Forward” publie des recommandations importantes, dont une en relation avec les archives : “rendre public les lieux de tous les centres de détentions, officiels et non officiels, mettre à disposition des listes complètes des noms des personnes détenues”, protéger “la documentation et toute autre sorte de preuve — comme les rapports médicaux, post mortem, les certificats de décès, les documents de détention, les localisations des lieux d'enterrement” et les rendre accessibles aux victimes, aux survivants, à leurs familles et à “tout mécanisme légitime qui pourrait être établi pour enquêter sur ces questions”, créer “un nouveau mécanisme, indépendant, muni d'un mandat international de coordination et de consolidation des plaintes en lien avec des personnes disparues, y compris les personnes victimes de disparitions forcées.” [http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/CoISyria/AWayForward\\_DetentionInSyria.pdf?utm\\_source=SJAC+Weekly+Update&utm\\_campaign=c1b1397ae4-EMAIL\\_CAMPAIGN\\_2018\\_03\\_27&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_0a7405c641-c1b1397ae4-90540617;](http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/CoISyria/AWayForward_DetentionInSyria.pdf?utm_source=SJAC+Weekly+Update&utm_campaign=c1b1397ae4-EMAIL_CAMPAIGN_2018_03_27&utm_medium=email&utm_term=0_0a7405c641-c1b1397ae4-90540617;) <http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/CoISyria/A-HRC-37-CRP-3.pdf?platform=hootsuite>

Un avocat américain qui avait travaillé auprès de la Cour Internationale de Justice, a publié dans l'*Eurasia Review* une lettre d'opinion sur les préparatifs visant à créer des tribunaux pour juger les crimes de guerre en Syrie. Il y écrit que “des millions de documents, provenant d'innombrables sources internes du gouvernement syrien, ont été examinés, collectés, et sont en train d'être préparés pour des procès, dont plusieurs centaines de crimes de guerre syriens et iraniens.” L'avocat a rapporté que “les employés des hôpitaux ont soigneusement documenté, en collaboration étroite avec les agents secrets syriens, les actions du régime, recourant à un schéma de numérotation pour recenser les victimes et conserver les dossiers des meurtres qui contiennent des certificats de décès fictifs.” Il conclut que la quantité considérable de ces préparatifs permet une mise en oeuvre assez rapide des procès qui s'annoncent, “une fois que la juridiction sera transmise à un organisme comme la Cour pénale internationale ou un tribunal international spécial pour la Syrie.” [http://www.eurasiareview.com/16032018-as-syrian-war-crimes-tribunals-are-readied-qassim-soleimani-instructs-assad-and-irans-militia-oped/?utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29](http://www.eurasiareview.com/16032018-as-syrian-war-crimes-tribunals-are-readied-qassim-soleimani-instructs-assad-and-irans-militia-oped/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29)

The Day After (Le Jour d'Après), une organisation syrienne non gouvernementale, a tenu une réunion consultative sur “les conditions d'un enregistrement à l'état-civil dans les régions contrôlées par les forces d'opposition au régime, ainsi que sur les pistes possibles pour trouver un mécanisme viable de coordination entre les parties concernées sur le terrain. L'objectif est de légitimer les documents établis par les forces d'opposition syriennes en Syrie et à l'étranger.” La recommandation “la plus importante”

de cette réunion a été “la nécessité de standardiser les procédures et de faire appliquer les lois syriennes adoptées relativement aux documents dans tous les directorats, secrétariats et centres d’enregistrement de l’état civil; le besoin de créer un organisme central de conservation et de publication des documents d’état civil. (...) enfin, la nécessité de mener des campagnes de sensibilisation sur l’importance de cette documentation parmi les citoyens syriens et d’établir un Centre d’échange des Nations Unies comme mécanisme d’identification des documents d’état civil a UN Clearing-House .” [hjackaly@tda-sy.org](mailto:hjackaly@tda-sy.org)

Arabie Saoudite / États-Unis. Une cour de justice états-unienne de district, à New York, a déclaré être compétente pour traiter la plainte contre le gouvernement d’Arabie Saoudite déposée par des familles de victimes des attaques aériennes du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Les plaignants “ont souligné le fait que presque tous les pirates de l’air étaient des citoyens saoudiens et accusent des institutions et des responsables saoudiens d’avoir ‘aidé et encouragé’ les terroristes pendant les années qui ont mené aux attaques du 11 septembre”, rapporte *Truth in Media*. Une loi fédérale promulguée en 2016, le Justice Against Sponsors of Terrorism Act, a fourni la base légale permettant à la cour de se reconnaître compétente, passant ainsi outre à la doctrine de l’immunité souveraine d’un pays étranger, qui exempte généralement un État étranger d’être poursuivi en sa qualité d’état devant les tribunaux d’autres pays. <http://truthinmedia.com/lawsuits-saudi-arabia-911-attacks/>

### **Nouvelles nationales.**

Afghanistan. Le gouvernement a introduit une nouvelle carte d’identité biométrique et les réactions de la population ont été diverses, rapporte le *Washington Post*. La carte qualifie chaque citoyen comme “Afghan de nationalité” et donne la possibilité à chaque personne de choisir une identité ethnique parmi 14 groupes ethniques. Les petits groupes ethniques font objection, refusant leur exclusion des 14 groupes, tandis que des groupes plus importants refusent la collecte de données, arguant “que l’absence de recensement national depuis les années 1970 a permis à d’autres groupes de gonfler le nombre de leurs membres pour renforcer leur poids politique.” [https://www.washingtonpost.com/world/asia\\_pacific/new-afghan-id-cards-aimed-at-unifying-the-country-are-doing-the-opposite/2018/03/10/cab05128-1c9b-11e8-98f5-ceecfa8741b6\\_story.html?utm\\_term=.5e2631ff4254](https://www.washingtonpost.com/world/asia_pacific/new-afghan-id-cards-aimed-at-unifying-the-country-are-doing-the-opposite/2018/03/10/cab05128-1c9b-11e8-98f5-ceecfa8741b6_story.html?utm_term=.5e2631ff4254)

Le Ministère de la Défense a annoncé qu’entre mars 2017 et mars 2018 447 “commandants de milices” avaient été tués, 19’844 blessés et 2’068 arrêtés, tandis que les forces de sécurité afghanes déclaraient avoir tué 4’000 miliciens dans le nord de l’Afghanistan, blessé 2’500 personnes et arrêté 200 personnes, selon le rapport du *South Asia Intelligence Review*. La police afghane a annoncé que 9 attaques suicides avaient pu être évitées pendant cette année. <http://www.satp.org/others/latest/latest-archieive.aspx?id=147>

Albanie. L’autorité responsable de l’accès aux informations contenues dans les dossiers de l’ancienne police secrète albanaise de l’ère communiste, la Sigurimi, avait été créée en 2016 pour gérer les archives de la police. Elle est habilitée à évaluer les titulaires d’une charge publique mais “la plupart des dossiers demeurent fermés. Seules les personnes soumises à une surveillance secrète et leurs familles sont autorisées à consulter leur dossier”, selon le réseau *BIRN*. Le Musée de la surveillance secrète n’a pas d’accès à ces dossiers mais “n’en tente pas moins d’établir une liste des personnes victimes de persécution ou assassinées” pendant la période communiste. [http://www.balkaninsight.com/en/article/digging-for-truth-in-communist-albania-s-secret-files-02-28-2018?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm\\_campaign=1aea217dfd-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_a1d9e93e97-1aea217dfd-319755321](http://www.balkaninsight.com/en/article/digging-for-truth-in-communist-albania-s-secret-files-02-28-2018?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter+-+NEW&utm_campaign=1aea217dfd-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_a1d9e93e97-1aea217dfd-319755321)

Brésil. Les 16 millions de personnes descendantes d’esclaves amenés d’Afrique au Brésil avant 1888, connus sous le nom de quilombolas, vivent actuellement dans 5’000 communautés rurales et 75% d’entre eux vivent dans la pauvreté. Seuls 250 des communautés “détiennent des titres de propriété de leur terre, ce qui représente environ 31’000 familles bénéficiaires, selon les données officielles du gouvernement”, rapporte la *Thomson Reuters Foundation*. En mars 2018, 500 autres communautés ont reçu des titres de propriété pour 220’000 hectares de terrain “après une bataille légale de plus de vingt ans.” Sans titres fonciers, les quilombolas “n’ont pas accès aux avantages sociaux tels qu’un logement subventionné.” <http://news.trust.org/item/20180306145217-ncfc2/>

Canada. “Les médecins se plaignent de ne pas pouvoir empêcher la vente par les hébergeurs de leurs fichiers [médicaux numériques], ou l’exploitation à des fins commerciales des données qui sont censées

être gardées confidentielles, selon *La Presse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201803/02/01-5155859-dossiers-medicaux-a-vendre.php>

Des chercheurs de Toronto ont examiné le contenu de bacs de recyclage dans cinq hôpitaux et ont découvert “2’687 documents contenant des données qui pouvaient être reliées à la personne concernée. Il s’agissait le plus souvent de documents tels que des notes cliniques et des rapports médicaux, jetés dans les poubelles des bureaux des médecins”, selon *STAT* qui cite un rapport publié par le *Journal of the American Medical Association*. <https://www.statnews.com/2018/03/20/news-deserts-infectious-disease/>

*CBC News* a rapporté que Statistique Canada [l’organisme canadien national de statistique] “a perdu des centaines de fichiers sensibles pendant l’opération de recensement de 2016.” <http://www.cbc.ca/news/politics/statistics-canada-census-lost-forms-1.4566263>

République centrafricaine. Le Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ) a publié une série de recommandations destinées au gouvernement de la République centrafricaine, dans un rapport basé sur les entretiens avec des réfugiés centrafricains au Tchad et au Cameroun, ainsi qu’avec des groupes d’aide. Entre autres recommandations, il est conseillé “d’améliorer le cadre législatif des documents afférents aux personnes, à la propriété et les titres de propriété, grâce à des procédures administratives et une législation transparente, simple et décentralisée, ce qui serait une étape politique cruciale pour faciliter et réintégrer les réfugiés de groupes minoritaires.” <https://www.ictj.org/sites/default/files/ICTJ-Report-CAR-100-Central-African-March-2018.pdf>

Chine. Shen Zhihua, “le principal historien chinois de la guerre froide”, a déclaré au *New York Times* que “le Parti communiste chinois était né à la suite d’une opération souterraine / clandestine, était très secret et ne conservait pas de traces de nombreuses actions. Seules quelques séances du bureau politique du parti (Politburo) sont documentées pour les années 1950. Les personnes n’ont jamais retranscrit les choses.” Shen Zhihua a exhorté la Chine à ouvrir ses archives. <https://www.nytimes.com/2018/03/23/world/asia/shen-zhihua-china-history-north-korea.html>

Colombie. Le tribunal de la Juridiction spéciale pour la paix (JSP), créée en 2016 de par l’accord de paix conclu entre le gouvernement colombien et les FARC, a commencé son travail. Selon *Reuters*, plus de 4’600 anciens guérilleros et près de 1’800 militaires des forces armées ont déjà témoigné devant le tribunal. <https://www.reuters.com/article/us-colombia-peace-court/colombia-tribunal-begins-mammoth-task-of-investigating-trying-war-crimes-idUSKCN1GR2P6>

République tchèque. “Plusieurs milliers de kilomètres de documents audiovisuels provenant des procès-spectacles politiques de 1952 ont été découverts dans un complexe industriel abandonné au centre de la Bohême” a annoncé le directeur des archives nationales du film à *CTK*. Les enregistrements du procès-spectacle de Rudolf Slansky, une victime célèbre, ont été trouvés parmi un matériel “sérieusement endommagé”, comprenant “des négatifs audiovisuels, des copies, des bandes originales d’enregistrement sonore, des copies et des copies re-photographiées de documents originaux du Comité central du parti communiste tchécoslovaque.” <http://www.praguemonitor.com/2018/03/21/archive-receives-discovered-film-materials-1952-show-trial>

Inde. Le siège indien d’Access to Justice Amnesty International India a déclaré à *Al Jazeera* qu’au plus fort de la rébellion armée au Cachemire, au début des années 1990, les forces armées indiennes avaient torturé et assassiné des prisonniers. Le responsable principal de campagne de l’organisation non gouvernemental a précisé “qu’il est difficile de donner des chiffres [quant au nombre de personnes tuées]. Les documents n’ont pas été conservés ; la plupart des affaires n’étaient pas même enregistrées.” [https://www.aljazeera.com/indepth/features/custodial-killings-covered-kashmir-180227140255001.html?utm\\_source=Al+Jazeera+English+Newsletter+%7C+Weekly&utm\\_campaign=8882db535b-EMAIL\\_CAMPAIGN\\_2017\\_08\\_13&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_e427298a68-8882db535b-225638537](https://www.aljazeera.com/indepth/features/custodial-killings-covered-kashmir-180227140255001.html?utm_source=Al+Jazeera+English+Newsletter+%7C+Weekly&utm_campaign=8882db535b-EMAIL_CAMPAIGN_2017_08_13&utm_medium=email&utm_term=0_e427298a68-8882db535b-225638537)

Il y a près de trois ans de cela, l’Inde a commencé le programme dit Aadhaar de fabrication de cartes d’identité numériques et biométriques biométrique. En janvier 2018, l’utilisation de ces cartes est devenue obligatoire pour percevoir des prestations telles que les rations alimentaires. Le *Washington Post* a rapporté que le programme “provoque des craintes sur des atteintes à la vie privée/ pertes de la

confidentialité” et que des erreurs lors de l’enregistrement des données “empêchent des milliers de personnes de recevoir des prestations de base auxquelles ils ont droit, comme des rations alimentaires, des rentes ou es et des subventions au carburant / subsidiations en énergie.”  
[https://www.washingtonpost.com/world/asia\\_pacific/indias-vast-biometric-program-was-supposed-to-end-corruption-but-the-neediest-may-be-hit-hardest/2018/03/24/bb212a86-289c-11e8-a227-fd2b009466bc\\_story.html?utm\\_term=.289568de6d37](https://www.washingtonpost.com/world/asia_pacific/indias-vast-biometric-program-was-supposed-to-end-corruption-but-the-neediest-may-be-hit-hardest/2018/03/24/bb212a86-289c-11e8-a227-fd2b009466bc_story.html?utm_term=.289568de6d37)

L’État indien d’Arunchal Pradesh a voté une loi accordant des titres de propriété aux particuliers indigènes sur des terres autrefois possédées en commun par leur communauté. La *Thomson Reuters Foundation* a rapporté que le gouvernement pense que “grâce à leurs droits de propriété, les personnes des communautés tribales auront la capacité de louer leurs terres et de les utiliser comme garantie pour obtenir des prêts bancaires.” Cependant, un expert de l’utilisation ancestrale des terres a émis l’avis que la loi est “un moyen pour l’État de s’emparer des terres [tribales] plus facilement pour ses propres projets hydroélectriques et miniers.”

<http://news.trust.org/item/20180315110213-jmdnc/>

Israël. *Haaretz* rapporte que 38 des 3500 fichiers sur la disparition d’enfants de familles yéménites israéliennes dans les années 1950 ont disparu des archives publiques. Après avoir applaudi la décision du gouvernement d’ouvrir les archives concernant les immigrants d’Afrique du Nord dans les années 1950 (voir ci-dessus), *Haaretz* a publié un éditorial sur la non ouverture au public des archives du service de sécurité intérieure Shin Bet (actuel Shabak) : “le gouvernement israélien doit adapter le ‘règlement des archives’ à l’esprit du temps afin que tout document d’archives soit accessible par défaut et non pas dissimulé au public.” <https://www.haaretz.com/israel-news/.premium-missing-files-on-yemenite-kids-who-disappeared-in-50s-made-public-1.5886402>; <https://www.haaretz.com/opinion/editorial/israel-s-past-belongs-to-the-public-1.5938041>

Japon. *The Mainichi* rapporte qu’en 2016 “le gouvernement a jeté 444’877 documents qu’il était prévu de conserver pendant moins d’une année, tout en les classant spécialement comme secrets.” La communauté archivistique a protesté contre le fait de confier cette décision à des agences [gouvernementales] mais sans succès. Pour le contexte, voir les *Nouvelles HRWG News* 2013-11 et 2014-12. <https://mainichi.jp/english/articles/20180328/p2a/00m/0na/011000c>

Mexique. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme (HCDH) a publié un rapport sur les violations des droits de l’homme lors de l’enquête sur l’affaire Ayotzinapa, dans laquelle 43 étudiants ont été victimes de disparitions forcées, 6 personnes (dont 3 étudiants) ont été tuées et au moins 40 personnes blessées pendant la nuit du 26 au 27 septembre 2014. La police mexicaine a engagé des poursuites pénales en lien avec ces événements contre 129 personnes. L’HCDH a recueilli des informations sur 63 des personnes accusées : “se fondant sur l’analyse de 34 de ces affaires, l’HCDH a de fortes raisons de croire que des actes de torture, des détentions arbitraires et d’autres violations des droits de l’homme ont été commis. (...) Les documents des tribunaux fournissent de nombreuses preuves de ces violations présumées des droits de l’homme”, y compris l’absence d’information et “un enregistrement et une gestion inexacts de la chaîne de mise en sûreté des pièces à conviction”, de fausses déclarations ainsi qu’un “ensemble de justifications non plausibles et contradictoires.” L’HCDH appelle le procureur général du Mexique à “garantir que les documents pénitentiaires contiennent une information fiable, exacte et exhaustive sur les circonstances de détention, à enquêter sur toutes les arrestations non dûment enregistrées et sur tout enregistrement d’information qui ne correspondrait pas aux faits ainsi qu’à obliger toute personne qui s’en rendrait coupable à rendre des comptes.” Pour le contexte, voir les *Nouvelles HRWG* 2016-04 et 2017-02. [http://ohchr.org/Documents/Countries/MX/ExecutiveReportMexico\\_March2018\\_EN.PDF](http://ohchr.org/Documents/Countries/MX/ExecutiveReportMexico_March2018_EN.PDF)

Pakistan. Selon l’*Express Tribune*, un jeune garçon a été arrêté sous de fausses accusations, puis agressé sexuellement par un policier tandis qu’un autre officier de police “filmaient tout l’incident.” Après que la victime ait été relâchée et qu’un “examen médical ait confirmé l’incident”, un tribunal a ordonné à la police de préparer un “premier rapport d’information” pour engager une procédure contre la police. <https://tribune.com.pk/story/1664095/1-boy-sexually-assaulted-filmed-policemen-torture-cell-near-lahore/>

Le Ministère de la Défense a communiqué à la chambre basse du Parlement des chiffres qui révèlent que les tribunaux militaires ont depuis 2015 condamné 186 personnes à mort, jugé plus de 300 affaires en lien avec le terrorisme, entendent actuellement 101 affaires et que “53 autres affaires ont été classées faute de preuves”, selon le rapport d’*Extremism Watch*. <https://www.voanews.com/a/pakistan-military-tribunals/4303596.html>

La Commission nationale pakistanaise des droits de l'homme s'est appuyée sur les données du Balochistan home department pour annoncer que 509 membres de la minorité Hazara avaient été tués et 627 blessés lors "d'actes variés de terrorisme à Quetta pendant ces cinq dernières années", écrit *Dawn*. <https://www.dawn.com/news/1396273>

L'ex-président de la Pakistan Science Foundation s'interroge dans *The Nation* sur la sécurité des documents publics ("Are public records safe?") et y répond par la négative, les qualifiant de totalement vulnérables et exposés à des enfers de toutes sortes ("A big no; they are totally vulnerable and exposed to infernos of all kinds.") Il déclare que "la méthode la plus facile pour confisquer la propriété est de détruire les documents" et conclut que "le pays dysfonctionne sans une documentation appropriée." <https://nation.com.pk/07-Mar-2018/records-inferno>

Soudan du Sud. La Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud ont remis au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies son rapport sur "les incidents survenus en 2016 et 2017 pour lesquels la Commission a été en mesure de collecter et conserver des preuves"; certains de ces "incidents", commis par toutes les parties du conflit, "peuvent être assimilés amount à des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité". La Commission "a recueilli plus de 230 témoignages détaillés et collecté plus de 58'000 documents, dont des pièces confidentielles, sur les incidents au Soudan du Sud depuis décembre 2013. Toutes les preuves sont conservées dans la base de données et les archives de la Commission." Il est cependant observé que "des preuves essentielles disparaissent tous les jours : des témoins sont tués, menacés, disparaissent ou sont déplacés. La preuve matérielle se dégrade, la preuve documentaire est perdue, dissimulée ou détruite." [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A\\_HRC\\_37\\_71\\_0.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_HRC_37_71_0.pdf)

Sri Lanka. Après deux ans de retard, le gouvernement a officiellement inauguré l'Office of Missing Persons, qui est "chargé de déterminer le statut de toutes les personnes disparues au Sri Lanka," selon le rapport de l'agence *AFP*. Le nombre de personnes disparues en 37 ans de conflit est estimé à 20'000. <https://www.justiceinfo.net/en/justice-reconciliation/36571-sri-lanka-launches-probe-into-war-era-disappearances.html>

Turquie. L'organisation Human Rights Watch a cité les propos du ministre turc de l'Intérieur sur le fait que "les autorités ont détenu 648 personnes entre le 20 janvier et le 26 février 2018, en raison de messages publiés sur les réseaux sociaux qui critiquaient les opérations militaires turques à Afrin", au nord-ouest de la Syrie. <https://www.hrw.org/news/2018/03/27/turkey-crackdown-social-media-posts>

États-Unis. L'United Health Foundation a publié les résultats de son classement sur la santé des femmes et des enfants, "America's Health Rankings", sur la base de données des centres de contrôle et prévention des maladies, du Bureau du recensement, du département de l'agriculture, et de l'Institut Guttmacher, une organisation privée. Qu'il s'agisse des décès dus à la drogue ou de l'insécurité alimentaire, les résultats sont dégrisants. Les enfants d'origine africaine âgés d'1 à 18 ans connaissent un taux de mortalité deux fois plus élevé que les enfants d'origine asiatique et d'une fois et demi plus élevé que les enfants d'origine occidentale. Le taux de mortalité maternelle parmi les femmes d'origine africaine est quatre fois plus élevé que celui des femmes d'origine hispanique ou originaires d'Asie et des îles du Pacifique, et deux fois et demi plus élevé que celui des femmes d'origine occidentale. [https://www.americashealthrankings.org/learn/reports/2018-health-of-women-and-children-report?utm\\_source=STAT+Newsletters&utm\\_campaign=5ffa53ee4d-MR&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_8cab1d7961-5ffa53ee4d-149736437](https://www.americashealthrankings.org/learn/reports/2018-health-of-women-and-children-report?utm_source=STAT+Newsletters&utm_campaign=5ffa53ee4d-MR&utm_medium=email&utm_term=0_8cab1d7961-5ffa53ee4d-149736437)

Sur la base de l'information transmise par le NCANDS (National Child Abuse and Neglect Data System) du Bureau pour les enfants et de rapports sur la maltraitance des enfants établis par le département de la santé et des services aux personnes, des chercheurs ont examiné, pour l'année 2015, 20 cas d'abus sexuel sur enfant et entraînant la mort de la victime et 40'387 cas d'abus sexuel sur un enfant sans issue fatale. Selon le rapport publié dans la revue *Child Abuse and Neglect* et le résumé qui en a été fait dans l'*Eurasia Review*, les chercheurs ont calculé qu'une fille victime d'abus sexuels gagnera dans sa vie environ \$ 300'000 de moins qu'une non-victime. Ils ont déclaré que "l'information sur la perte de productivité des victimes masculines est insuffisante" et estiment qu'à l'âge de 18 ans, 26.6% des filles américaines et 5.1% des garçons américains sont exposés à des abus sexuels.

[http://www.eurasiareview.com/30032018-child-sexual-abuse-in-us-costs-up-to-1-5-million-per-child-death/?utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29](http://www.eurasiareview.com/30032018-child-sexual-abuse-in-us-costs-up-to-1-5-million-per-child-death/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29)

*The Chronicle of Higher Education* a rapporté que “les dénonciations faites en vertu du Clery Act, la loi fédérale qui oblige les collèges à signaler les actes criminels commis sur leur campus” au département de l’Éducation des États-Unis, ont montré 1’250 crimes de haine sur les campus américains en 2016, soit une augmentation de 25% par rapport à 2015. Les données communiquées au FBI par les organismes chargés de faire respecter la loi dans les collèges et les universités publics “indiquent qu’il y a eu une extraordinaire flambée de crimes de haine dans les collèges en novembre 2016”, le mois de la dernière élection présidentielle américaine. <https://www.chronicle.com/article/After-2016-Election-Campus/242577>

Des documents obtenus par l’organisation non gouvernementale *Electronic Frontier Foundation* ont révélé que les employés du centre de réparation informatique du géant de la distribution *Best Buy*, au Kentucky, “restaient en lien étroit” avec le Bureau fédéral d’enquête (FBI), le contactant lorsqu’il leur semblerait avoir trouvé du “matériel illégal” sur les ordinateurs en réparation ; un agent examinerait le contenu, pourrait “confisquer le disque dur ou l’ordinateur”, enquêter et engager des poursuites contre les personnes qui ont envoyé leurs appareils pour réparation. <https://www EFF.org/deeplinks/2018/03/geek-squads-relationship-fbi-cozier-we-thought>

Les gardes forestiers du parc national Grand Teton (Wyoming) sont équipés de caméras portées depuis des décennies. L’administration du parc a annoncé renoncer à cet usage, tout au moins provisoirement, expliquant “que notre priorité est d’avoir les gardes forestiers sur le terrain plutôt que les faire consacrer leur temps à gérer les données du programme des caméras embarquées”, comme le rapporte le *Jackson Hole News and Guide*. [http://www.jhnewsandguide.com/news/cops\\_courts/grand-teton-axes-body-cameras/article\\_149ffa43-13d8-50a6-8473-893197b09a0e.html](http://www.jhnewsandguide.com/news/cops_courts/grand-teton-axes-body-cameras/article_149ffa43-13d8-50a6-8473-893197b09a0e.html)

Une analyse de l’*Associated Press* a montré que le gouvernement fédéral américain, dans les premiers huit mois de l’administration Trump, “a, plus souvent que jamais auparavant dans la dernière décennie, censuré des documents recherchés par des citoyens, des journalistes etc., refusé leur communication ou déclaré qu’il ne pouvait les trouver.” <https://www.usnews.com/news/business/articles/2018-03-12/us-sets-new-record-for-censoring-withholding-govt-files>

United States/New York. Le New York City Board of Health a modifié le code de santé de la ville afin d’y spécifier qu’un acte de naissance deviendra public “le 31 janvier de l’année suivant une période écoulée de 125 ans après la date de naissance”, et qu’un acte de décès deviendra public “le 31 janvier de l’année suivant une période écoulée de 75 ans après la date de décès”. Ces documents seront transférés aux archives municipales seulement après être devenus publics. La ville de New York promet de créer une directive “afin d’élargir les catégories des personnes ayant qualité pour accéder aux actes de naissance et de décès avant leur transfert aux archives.” <http://www1.nyc.gov/assets/doh/downloads/pdf/notice/2018/noa-amend-article207.pdf>

États-Unis / Texas. La *Houston Chronicle* a publié un reportage en deux parties sur les atteintes à la santé et les dommages à l’environnement causés par l’ouragan Harvey, où il est affirmé que “les documents des administrations des comtés et de l’État du Texas ainsi que les documents fédéraux, mis ensemble, révèlent un impact toxique nettement plus important que ce que les autorités ont publiquement rapporté.” <https://www.houstonchronicle.com/news/houston-texas/houston/article/In-Houston-and-beyond-Harvey-s-spills-leave-a-12771237.php>

Vietnam. L’organisation non gouvernementale 88 Project, “qui assiste les prisonniers politiques et leurs familles”, a inauguré sa base de données sur les prisonniers politiques vietnamiens en janvier 2018. Au 1er mars y sont enregistrés 23 activistes en détention provisoire avant leur procès, 113 activistes détenus exécutant leur peine, 15 prisonnières politiques et 46 prisonniers politiques de minorités ethniques. <https://globalvoices.org/2018/03/02/heres-what-we-learned-from-the-online-database-of-vietnams-political-prisoners/>

## **Conférences, publications.**

iPRES, la conférence internationale sur la conservation des données numériques, aura lieu à Boston (Massachusetts, USA), du 24 au 27 septembre 2018. Le thème de la conférence sera “Where art and science meet: the art in science and the science in art.” – “Là où l’art et la science se rencontrent : l’art dans la science et la science dans l’art.” Pour une information complète, voir [iPres2018.org](http://iPres2018.org), [Call for Contributions](#), [submission instructions](#). (délai d’envoi des propositions : 15 avril 2018).

L’organisation World Justice Project a publié un rapport intitulé *Global Insights on Access to Justice*, “le premier effort jamais réalisé pour capturer à une échelle globale des données comparables sur les besoins légaux et l’accès public à la justice civile.”

<https://worldjusticeproject.org/news/global-insights-access-justice>

Prenant comme exemple un cas américain arrivé dans l’Arkansas, *The Verge* a publié un article illustrant “Ce qui arrive lorsqu’un algorithme réduit vos soins médicaux.”

<https://www.theverge.com/2018/3/21/17144260/healthcare-medicaid-algorithm-arkansas-cerebral-palsy>

## **Annexe**

19 janvier 2018, 16:53 PM

Dr. Frank LaRue  
Sous-Directeur général pour la Communication et l’Information  
UNESCO

Cher Monsieur le Directeur LaRue,

Le Groupe de travail sur les droits de l’homme du Conseil international des archives – l’ICA est un partenaire officiel de l’UNESCO – est préoccupé par l’évaluation des archives comprenant des éléments liés aux droits de l’homme, telle qu’elle est menée dans le cadre du Programme *Mémoire du monde* (MoW). Nous sommes conscients que des ensembles importants de documents de même valeur ont été ajoutés au registre lors des vingt-cinq dernières années. Nous saluons cette évolution historique.

Nous sommes cependant préoccupés après avoir appris que lors de l’évaluation de la récente proposition d’enregistrer des documents afférents aux victimes surnommées les “femmes de réconfort”, pendant la Seconde Guerre mondiale, le Programme avait apparemment pris en considération d’autres points que le seul critère de la valeur historique du matériel. Il ne peut y avoir aucun doute sur le fait que le matériel documente un acte de violation contre les droits humains et que l’histoire des nations et des personnes impliquées a une portée mondiale. De fait, la question des “femmes de réconfort” implique des femmes de plus de douze nations différentes, dont certaines très éloignées du Japon, comme par exemple les Pays-Bas.

La notion que les groupes à l’origine de la désignation proposée aient été sollicités pour entamer un dialogue avec les personnes qui s’opposent à ladite désignation ne correspond pas au jugement professionnel attendu pour l’appréciation d’un enregistrement MoW. Ce fait – qui constitue un précédent - est doublement inquiétant.

Nous comprenons que les États membres ont demandé au nouveau directeur général “d’engager un examen complet du Programme *Mémoire du Monde*.” (<https://en.unesco.org/news/reforming-unesco-s-action-memory-world>). Nous vous présentons par la présente notre requête, vous priant de transmettre aux personnes chargées de cet examen nos préoccupations. Nous souhaiterions très volontiers nous entretenir avec eux de cette question.

Avec nos sincères salutations,  
Giulia Barrera  
Présidente, Groupe de travail sur les droits de l’homme  
Conseil international des archives

\*\*\*\*\*

Mardi 23 janvier 2018, 12:09 PM

Chère Giulia:

Je crois que les initiatives du groupe de travail sur les droits de l'homme de l'ICA sont extrêmement importantes. Tous les héritages documentaires ont une grande valeur pour tous les peuples du monde car ils rendent visibles notre Histoire, notre identité, nos grandes réalisations et aussi nos échecs et les moments tragiques dont nous devons tirer des leçons. Ils nous aident à comprendre nos valeurs et notre identité en tant que sociétés et en tant que personnes.

Dans ce contexte, je suis complètement d'accord que les archives en lien avec les droits de l'homme, leur préservation et leur utilisation, devraient être une priorité pour chacun-e.

Je prends note de vos considérations en lien avec la discussion et avec les résolutions actuellement débattues à l'UNESCO. J'ai cependant le regret de vous annoncer que je ne puis rien faire à ce sujet du fait de mon prochain départ de cette institution. Le processus de sélection institutionnel d'un nouveau sous-directeur général pour la Communication et l'Information est en cours. Pendant cette phase, c'est à Monsieur le Dr. Getachew Engida, Directeur général adjoint, lequel assure par intérim la sous-direction générale, qu'il faut vous adresser.

Avec ma parfaite considération,  
Frank

La

Rue

*Note de la traductrice : pour l'état actuel des nominations à l'UNESCO, voir le communiqué du 29 mars 2018:*  
<https://fr.unesco.org/news/nominations-direction-unesco>.